



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 050-2020
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire : 2020.RRGR.71

Déposée le : 09.03.2020

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Moser (Landiswil, UDC) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 04.06.2020

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la sécurité
Classification : -

Sécurité à la Reitschule de Berne

Selon divers communiqués de presse, des organisations de secours ont été à diverses reprises entravées dans leur action, menacées ou même agressées lors d'interventions dans le périmètre de la Reitschule, à Berne. Depuis longtemps, les contrôles n'ont plus été exécutés conformément à la loi, ce qui ne va pas sans susciter un certain nombre d'interrogations.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Comment le service de sécurité est-il organisé lors de manifestations à la Reitschule et comment ses membres sont-ils reconnaissables par les visiteurs et visiteuses ?
2. Des plans d'intervention du service de sécurité sont-ils établis, et qui les contrôle ?
3. Pour quelles raisons la préfecture responsable n'intervient-elle pas après que des contrôles n'ont pu être exécutés selon les prescriptions et pourquoi ne retire-t-elle pas l'autorisation d'exploiter pour établissement de restauration ?
4. Le préfet responsable a-t-il à répondre de cette absence de réaction ?
5. Pour le Conseil-exécutif, l'intervention des organisations de secours est-elle encore garantie en tout temps ?

Motivation de l'urgence : à diverses occasions, la Police cantonale bernoise, mais aussi diverses autres organisations de secours ont été entravées dans leur action, menacées voire agressées lors d'interventions dans le périmètre de la Reitschule, en ville de Berne. Personne n'ignore qu'il y a même eu des blessés. En février 2020, différents médias ont relaté que les contrôles prévus par la loi ne pouvaient plus être exécutés. Selon la presse, des personnes appartenant à l'Inspection de police de la ville de Berne ont fait l'objet de menaces et de provocations et aucun contrôle régulier n'a pu se dérouler depuis plus de quatre ans. On peut également s'interroger sur ce qui se passerait si un incendie éclatait

dans l'enceinte de la Reitschule ou que quelqu'un avait un problème de santé précisément lorsque les abords du bâtiment et la place de la *Schützenmatte* sont très fréquentés : dans un tel cas, l'intervention des services de sauvetage et des pompiers serait-elle possible en tout temps ?

Destinataires

– Grand Conseil